

DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT (DU)

Droit Rural et des Entreprises Agricoles (DREA)

Responsable pédagogique : Bruno SIAU



FORMATION 100% DISTANCIEL

PRÉSENTATION

Formation permettant à ses auditeurs d'acquérir et d'approfondir des connaissances théoriques et pratiques dans le domaine du Droit rural et des entreprises agricoles, afin d'intégrer ou d'évoluer au sein de ce secteur d'activités.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le diplôme d'établissement spécialisé en Droit Rural et des Entreprises Agricoles (DU D.R.E.A.) se présente comme une formation de troisième cycle, de 90 heures au total, à finalité exclusivement professionnelle.

PUBLICS

Ce diplôme est destiné principalement à trois types de publics :

- Les étudiants titulaires d'une licence ou d'un diplôme équivalent, notamment ceux des Facultés de Droit, de Sciences Économiques et de Montpellier Management, également les élèves-avocats ainsi que les étudiants de l'Institut National de Formations Notariales, cherchant à acquérir, en sus des études suivies au titre de leur diplôme principal, un complément de connaissances juridiques spécifiques, destiné à faciliter leur intégration future dans le marché local ou national de l'emploi, notamment en milieu rural.
- Les professionnels du secteur rural et agricole, issus notamment des entreprises privées ou établissements publics, des caisses de mutualité sociale agricole, du Crédit Agricole, de Groupama, de la Chambre d'Agriculture, etc. venant chercher auprès de l'Université de Montpellier un diplôme leur procurant de bonnes connaissances de base sur l'organisation juridique et administrative du secteur rural et des entreprises agricoles, leur permettant à terme d'optimiser leur évolution de carrière ou leur emploi dans le secteur considéré.
- Les avocats, notaires, commissaires de Justice, et plus généralement les professionnels du secteur judiciaire.



INFORMATIONS ET CONTACTS

Site de la Faculté

droit.edu.umontpellier.fr

Inscriptions

<https://droit.edu.umontpellier.fr/scolarite/inscription/>

Responsable pédagogique :

Monsieur SIAU, Maître de conférences HDR

bruno.siau@umontpellier.fr

DROITS D'INSCRIPTION

- Étudiants : 125 €
- Formation professionnelle : 1800 €



ENSEIGNEMENT

- Formation 100% distanciel et rediffusion
- 90h
- Période : Octobre à Juin

- ⊙ LES INSTITUTIONS DU MONDE RURAL ET DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE
- ⊙ DROIT DE LA PROPRIÉTÉ RURALE ET TRANSMISSION
- ⊙ DROIT DES SOCIÉTÉS ET DES STRUCTURES
- ⊙ L'ENTREPRISE EN DIFFICULTÉ
- ⊙ BAUX RURAUX
- ⊙ DROIT BANCAIRE ET FINANCEMENT
- ⊙ L'EUROPE, LA PAC ET L'OCM
- ⊙ FISCALITÉ AGRICOLE
- ⊙ DROIT DES ASSURANCES
- ⊙ DROIT DU TRAVAIL ET PROTECTION SOCIALE
- ⊙ DROIT DE L'ENVIRONNEMENT
- ⊙ DROIT DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (MARQUES ET APPELLATIONS)
- ⊙ DROIT PUBLIC AGRICOLE
- ⊙ DROIT DE L'URBANISME
- ⊙ LES CONTRÔLES
- ⊙ CONTENTIEUX CIVIL ET PÉNAL